



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE  
**YVELINES**

## **Arrêté et décompte de caisse au 31 août 20..**

- *La détention d'espèces doit rester exceptionnelle. Il est préférable de reverser les espèces au fur et à mesure sur le compte bancaire de la coopérative.*

	Nombre	Montant
200 €		
100 €		
50 €		
20 €		
10 €		
5 €		
2 €		
1 €		
0,50 €		
0,20 €		
0,10 €		
<b>Total indiqué en compte 530 (bilan)</b>		€

**Office Central de la Coopération à l'École des Yvelines**

Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité publique

2, allée des boutons d'or - 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Tél. : 01 30 43 56 65 - ad78@occe.coop

Site Internet : <https://ad78.occe.coop>

